

Organisation et Règlement intérieur Belote des Lundis après-midi

Responsable :

- 🕒 André FABRE ou son remplaçant (e) en cas d'absence

Dates des concours de belote :

- 🕒 Les 1^{er} et 3^{ème} Lundis du mois, sauf :
En Juillet (seulement le 1^{er} lundi) et Août (vacances)

Organisation :

- 🕒 Ces Concours sont ouverts à toute personne du club.
- 🕒 Arriver à 14h pour s'inscrire
- 🕒 Un engagement de 2€ est demandé aux participants, et donne droit à 1 colis en fin d'année, en fonction du nombre de participations.
- 🕒 Les personnes qui jouent 1 fois pour dépanner, ou celles qui ne désirent pas payer, sont acceptées gratuitement, mais renoncent de ce fait au colis de fin d'année.

Règlement des concours :

- 🕒 Les Concours se jouent en 3 parties de 1500 points.
- 🕒 Les équipes sont tirées au sort.
- 🕒 En annonce, seule la Belote compte, mais est prenable, en cas de « dedans ».
- 🕒 Les litiges (pour être fair-play) : chacun marque ses points.
- 🕒 Le classement est donné en fin de Concours ou au Concours suivant. Mais il est tout simplement honorifique.

Les autres Lundis après-midi à partir de 14h :

- 🕒 La salle des fêtes est à la disposition du club
- 🕒 Jeux de cartes libres, belote ou autres...
- 🕒 Jeux de société,
- 🕒 Informatique, avec connexion internet possible
- 🕒 Discussions, échanges de recettes de cuisine, etc...
- 🕒 Chacun amène ses affaires, son matériel et sa bonne humeur !!